Ses paysages sont maintenant célèbres sur les deux continents. C'est certainement, dit-on, le peintre qui sent le mieux la nature.

Des deux tableaux de cette année, je préfère le *Loing*. Délicieuse, cette clairière; avec sa nappe d'eau bien transparente. Quelle vigueur ! quel vert !

On l'a dit avec raison : le *Roi du paysage*.

Gustave Krabansky

Le jeune peintre roubaisien se maintient dans le bon chemin. Je le félicitais, l'année dernière, de son portrait de fillette et je l'encourageais à ne plus abandonner ce genre, le portrait, pour retomber dans les grandes compositions auxquelles son talent se prête mal. Je suis heureux de voir que je ne m'étais pas trompé. Les deux portraits de cette année sont bons.

Le docteur Debacker, qu'il peint dans une attitude très naturelle et bien choisie, a un physique avenant. Sa figure a été largement éclairée par le peintre, qui lui a donné comme fond, un des ces fonds à la Bonnat dont beaucoup de peintres abusent malheureusement, maintenant. Ce tableau n'est pas à la cimaise et cela lui nuit beaucoup. Et puis, M. Krabansky a donné trop d'importance au meuble sur lequel s'appuie son modèle.

Le portrait de Jeanne Bacquet se distingue par un *chic* étonnant. M. Krabansky excelle à faire les portraits d'enfants, je le constate pour la seconde fois ; il sait faire poser ses modèles, ce qui est le point essentiel et le plus délicat, quand il s'agit d'enfants.

Ce portrait-ci est vraiment tout à fait bien. Le chapeau est hardiment campé sur la tête ; les cheveux sont chatoyants. L'ensemble est agréable. Au point de vue de l'exécution, je citerai la plume du chapeau, qui est d'une légèreté exquise et les étoffes rouges, dont le peintre a fait une très bonne étude.

Artiste d'avenir.

Henri Labbe

A ce jeune peintre, plus encore qu'à M. Krabansky, s'applique cette qualification : peintre d'avenir. Car, je le crois, M. Labbe, s'il n'exagère pas ses tendances nettement impressionnistes, « ira loin, très loin même ». Quoique placée très haut, son *Etude de jeune fille se tient* merveilleusement au Salon, parmi toutes les œuvres au coloris vibrant qui l'environnent. Ce fin profil de tête se détachant avec son foulard noir — une trouvaille — sur un fond jaune d'or est une délicieuse production, bien artistique. Comme étude de tête, c'est charmant et d'une expression suave. M. Labbe a envoyé, cette fois, une œuvre qui le classe parmi les peintres que les amateurs doivent suivre de près.

(*A suivre.*) Gaston MONTLANDRY.

FAITS DIVERS

Assassinat à Nantes.—Un crime, qui rappelle le drame de la rue de Juliers, à Lille, a été commis lundi matin à Nantes dans les circonstances suivantes :

Les époux Mariot, tenant un débit de vins, vivaient en très mauvaise intelligence et se disputaient fréquemment. Cependant, hier soir, Mariot causait avec un de ses voisins, M. T..., et rien dans sa conversation ou dans ses allures ne faisait prévoir le crime qu'il allait commettre.

Ce matin donc, vers quatre heures, pendant que sa femme était sans doute endormie, Mariot se précipita sur elle avec un énorme couteau de cuisine, mesurant près de 30 centimètres de longueur, et l'en frappa à cinq reprises différentes, au cou et à la figure. La victime a expiré presque aussitôt. Pendant qu'elle rendait le dernier soupir, l'assassin se dirigea vers son atelier de menuiserie situé au fond du jardin, derrière le débit, et là, il se pendit.

Soldat parricide. — La semaine dernière, un crime affreux a été commis en la commune de Touques (Calvados). Un propriétaire de cette commune, M. Biette, vieillard de quatre-vingt-deux ans, a été étranglé, à l'aide d'une forte ficelle, dans son habitation et transporté par son meurtrier dans sa cave. L'assassin présumé est son petit-fils, le jeune Adeline, de Touques, âgé de dix-neuf ans, aujourd'hui soldat en garnison à Rouen. Il paraît que ce misérable, arrivé à Touques par le train de quatre heures du matin, est descendu chez son grand-père, et que là, sans doute, il lui aurait demandé de l'argent qui lui aurait été refusé. Comment le crime s'est-il accompli? Personne n'a entendu de bruit. C'est seulement vers six heures et demie qu'une jeune bonne de boulanger, venant comme d'ordinaire apporter à M. Biette un petit pain pour son premier déjeuner, aurait trouvé les auvents fermés, et, ne recevant pas de réponse, aurait prévenu une des filles de M. Biette qui demeure près de là.

Ayant ouvert la porte, on trouva tout dérangé dans la maison et le malheureux M. Biette dans sa cave, étranglé, ayant la poitrine défoncé par un coup de poing américain. Adeline a été vu sortant de chez son grand-père vers six heures; tout le monde l'accuse immédiatement d'être l'auteur de cet assassinat, et tout porte à croire que l'opinion publique ne s'est pas trompée. Depuis le crime, Adeline, que l'on dit s'être dirigé sur Honfleur, n'a pas reparu. Cependant, d'après certains bruits, il aurait été vu dans les environs de Pont-l'Evêque, hier et aujourd'hui, se cachant de son mieux. La justice s'est transportée sur le lieu du crime vers deux heures, pour commencer une enquête, et, malgré ses recherches, le meurtrier présumé n'a pu être arrêté. D'un autre côté, on suppose qu'il aura pu prendre au Havre un bateau partant pour l'étranger.

P. S. — Une dépêche de Pont-l'Evêque nous apprend que l'assassin a été arrêté hier à Rouen chez sa maîtresse, par l'autorité militaire. On dit qu'il sera jugé par le conseil de guerre.

Pêcheurs attaqués par un requin. — On écrit de Nice, le 14 juin : Un drame terrible s'est passé la nuit dernière dans une cabane de pêcheurs, entre Nice et Villefranche, à la Passable. Les nommés Ange Baffi et Domenico s'étaient emparés, vers les neuf heures du soir, d'un gros squale mesurant de 2 mètres 50 à 3 mètres. Le monstre avait été blessé au flanc par deux gros harpons, le trou était énorme et la saignée abondante. Une fois débarqué, il fut traîné dans la cabane des pêcheurs et placé dans un coin en attendant qu'on la conduisît triomphalement à Nice.

Vers deux heures du matin, les pêcheurs furent réveillés par un bruit infernal. Un chien de garde poussait des hurlements affreux, et deux petits enfants dont un au berceau, près desquels couchait leur mère, faisaient chorus avec le chien. Baffi et Domenico allumèrent rapidement leur lampe. Un spectacle horrible s'offrit à leurs yeux. Le monstre, dont la blessure n'était malheureusement pas mortelle, venait de sortir de sa léthargie et d'un coup de sa terrible mâchoire, il avait déjà taillé presque en deux morceaux, le chien couché près des enfants. La mère affolée s'était jetée instinctivement devant eux, mais sa jambe droite fut prise aussi dans la gueule du monstre et coupée nette au-dessous du genou.

Baffi saisit un harpon ; il parvint à crever l'œil droit du squale, qui fit un bond terrible. Pour comble de malheur, la lampe fut renversée, et une lutte formidable s'engagea entre eux au milieu des ténèbres. Les pêcheurs se précipitèrent vers la porte d'entrée, la clef manquait ils ne pouvaient l'ouvrir.

Ce fut alors qu'un voisin, M. Michelisi, capitaine-marin, attiré par ce bruit, grimpa par une lucarne au-dessus de la porte et se fit passer les deux enfants ; puis, enfonçant la porte, il vint au secours des pêcheurs. Un d'eux tenait en respect le requin à l'aide d'une grosse table dont les pieds étaient déjà broyés comme des fétus de paille.

Enfin, quand la porte fut ouverte, le monstre se précipita dehors, et il chercha à gagner le rivage. On ne parvint à s'en rendre maître qu'en lui crevant le seul œil qui lui restait.

La mère d'un des enfants, la femme Baffi, si cruellement atteinte, n'a pas succombé à ses blessures. Une amputation, pratiquée sur les lieux par le docteur Gabrielli, a complètement réussi. On ne désespère pas de la sauver.

Ce squale est un des plus terribles de son espèce. Depuis deux ou trois mois on le poursuivait sans relâche.

L'anarchisme à Vienne.—La tribunal extraordinaire a jugé, mardi soir, l'anarchiste Stellmacher, accusé de plusieurs assassinats.

On sait que la révolution sociale a déployé son drapeau dans l'Empire austro-hongrois comme dans les autres parties de l'Europe. A Vienne, comme partout ailleurs, elle a signalé son action par des explosions et plusieurs attentats contre les personnes. Le désordre a paru si grave que le gouvernement impérial s'est résolu à proclamer le petit état de siège, sous lequel le pays vit actuellement.

Hermann Stellmacher, l'accusé de mardi, passe pour être un des principaux chefs du parti anarchiste en Autriche. Natif de Grottau (Prusse), ce misérable est âgé d'à peine 30 ans. Il a longtemps vécu en Suisse, notamment à Zurich, un des foyers de la Révolution en Europe, et le refuge des anarchistes les plus dangereux.

Hermann Stellmacher est le chef de la bande anarchiste qui a commis, le 10 janvier 1884, un triple assassinat sur le riche banquier Eisert et ses deux fils.

Le crime fut commis entre cinq et six heures du soir. La bande envahit la maison du banquier, égorgea M. Eisert et ses fils et fit main basse sur la caisse, qui contenait plus de 7,000 florins. Cette somme fut versée dans la caisse du parti anarchiste, et les trois assassinats n'avaient d'autre mobile que le besoin de créer des ressources pour la propagande révolutionnaire.

Dix jours plus tard, filé par la police et sur le point d'être arrêté, Hermann Stellmacher abattait, d'un coup de revolver, roide mort, l'agent de la police secrète, Ferdinand Bloch, qui lui mettait la main au collet, et blessait, d'un deuxième coup, l'ouvrier Meloun, qui accourait pour prêter main forte. Poursuivi par la foule indignée et appréhendé par deux hommes courageux, l'anarchiste jeta, au milieu du groupe qui le serrait de plus près, une boîte du poids d'environ un kilogramme, remplie de dynamite. Fort heureusement, l'explosion ne se produisit pas.

On trouva sur l'assassin deux revolvers, un sac rempli de munitions, un poignard et deux flacons de colle. Stellmacher portait une fausse barbe qu'il collait rapidement quand il croyait avoir à dépister la police.

Stellmacher avait pour principal complice dans l'assassinat du banquier Eisert et des deux fils de ce malheureux, un nommé Auguste Rammerer, qui sera jugé sous peu de jours. L'argent volé au banquier aurait servi notamment à subventionner deux des principaux organes du parti anarchiste : le *Radical*, de Buda-Pesth, et l'*Avenir*, de Vienne.

Le procès de Stellmacher a été jugé presque sans public. La police craignait que des attentats ne se produisissent jusque dans l'audience; aussi le Palais avait-il été occupé militairement, ainsi que les alentours, et ne pénétrait-on dans la salle que sur le vu d'une carte visée par le président.

Reconnu coupable sur tous les chefs d'accusation, Hermann Stellmacher a été condamné à la peine de mort.

Rôdeurs et sergents de villes. — Dans la nuit de samedi à dimanche, vers une heure du matin, une vingtaine de mauvais sujets étaient groupés sur le boulevard Richard-Lenoir, chantant, criant, insultant les passants, causant en un mot par leur présence un véritable scandale. Des gardiens de la paix, en tournée de service, s'étant approchés de la bande, l'invitèrent à se disperser. Quelques-uns des perturbateurs obéirent à cette injonction, mais les autres, au contraire, demeurèrent en narguant les agents. Ceux-ci voulurent alors arrêter dans le groupe plusieurs individus qui les avaient injuriés.

C'est à ce moment que l'un des rôdeurs, le nommé Auguste Dollet, tira un couteau de sa poche et en porta à l'agent Houssard, du XIe arrondissement, un coup terrible à l'oreille gauche, après quoi lui et ses acolytes prirent la fuite. Houssard, quoique souffrant horriblement de sa blessure d'où le sang s'échappait avec abondance, se mit, avec ses collègues, à la poursuite des malfaiteurs. A son tour, il tira de sa capote un revolver chargé, et ajustant Dollet, il lui logea une balle dans la fesse droite. Le souteneur tomba sur le trottoir en poussant des cris de douleur. On s'empara de lui ainsi que d'un nommé Auguste Montigny, rejoint par les collègues de Houssard, et on les conduisit tous deux au poste central du XIe arrondissement. Là le gardien Houssard et Dolletont reçu tour à tour les soins du docteur Verneaud, immédiatement requis.

L'agent blessé a été ensuite ramené à son domicile. Son état est alarmant. Quant au souteneur, il a été dirigé ce matin sur l'infirmerie du Dépôt. L'extraction de la balle n'a pu encore être faite.

On a retrouvé, à quelques pas de l'endroit où s'est passée la scène, le couteau ensanglanté qui avait servi à frapper Houssard, ainsi qu'une paire de pantoufles que Dollet avait quittées en s'enfuyant.

Auguste Montigny a été également envoyé au Dépôt, après avoir subi un interrogatoire devant M. Baron, commissaire de police du quartier de la Roquette.

Le naufrage de l'«Immaculée-Conception.» —Un des magnifiques bâtiments de la Compagnie transatlantique, qui fait le service de Marseille en Algérie, vient de faire naufrage dans les circonstances suivantes :

«L'*Immaculée-Conception* se trouvait à proximité des écueils marqués sur la carte près du cap Caxine (province de Bône) quand tout à coup un horrible craquement se produisit. Les passagers étant à table, une vive et légitime et épouvante éclata.

» Le capitaine Verra commanda aussitôt machine en arrière, mais l'eau envahissant la cale, il dirigea alors le navire à toute vapeur vers la terre ; on sombra à 400 mètres de la côte. Les passagers et l'équipage furent sauvés dans les chaloupes du bord; les dépêches ont pu également être préservées.

» Les voyageurs, parmi lesquels se trouvaient beaucoup de femmes et d'enfants, se dirigèrent à pied vers le village de Takouch, distant de 10 kilomètres, et ne purent télégraphier la nouvelle qu'au matin, le bureau de cette localité étant fermé pendant la nuit; les hommes de l'équipage demeurèrent sur le lieu du sinistre, où le steamer la *Touraine*, de la Société générale des transports maritimes, les a recueillis.

» On est très étonné à Bône de ce sinistre arrivé en plein jour et par une mer assez calme ; l'autorité maritime a commencé une enquête pour déterminer à qui incombe la responsabilité de cet événement.

» A la nouvelle du sinistre, la direction de Marseille a donné des ordres à ses agents pour que l'on agisse selon les circonstances.

» Le *Tragui*, paquebot en réserve dans le port de la Joliette, est parti hier, à six heures et demie, emportant le personnel et les engins nécessaires pour tenter le renflouement de l'*Immaculée-Conception*.

» Ce personnel comprend des ajusteurs, chaudronnier s, calfats, charpentiers et maçons ; trois équipes de scaphandriers et des mécaniciens ont été également embarqués.

» Les engins se composent d'une locomobile actionnant une pompe centrifuge d'un débit de 250 tonnes à l'heure, et d'une seconde pompe, dite *cheval américain*, débitant 200 tonnes à l'heure. On compte, en outre, des grelins, filins, etc., et autres appareils pour aveugler les voies d'eau, et une grande quantité de ciment, briques réfractaires et outillages divers.

» Dans le cas où cet envoi serait insuffisant, et si la chance d'un renflouement est reconnue, un second navire sera dirigé sur le lieu du sinistre pour concourir aux opérations du sauvetage des marchandises et du paquebot.»

Un cercueil trop court. —¡Les journaux d'Amérique nous apportent parfois, avec les excentricités les plus désopilantes, des récits terrifiants et qu'en croirait sortis de l'imagination d'Edgard Poë.

La population d'Oak Creek, disent les feuilles de New York, a été très péniblement impressionnée par la nouvelle de la mutilation d'un corps humain.

Un résidant de ce village, Horace Baldwin, géant de six pieds sept pouces, est mort la semaine dernière, et, le jour des funérailles venu, on s'est aperçu que le cercueil n'était pas assez grand pour contenir le corps.

Pour éviter les frais d'achat d'un autre cercueil, le neveu du défunt a entrepris de scier les jambes du cadavre, et, avant que la première jambe fût tout à fait détachée, le scieur, s'imaginant que le mort avait remué, s'est évanoui de frayeur.

Un autre parent, ramassant la scie que le neveu avait laissé tomber en perdant connaissance, a achevé tranquillement l'opération.

La nouvelle ne s'est ébruitée qu'après l'enterrement, et elle a causé une si grande indignation que les mutilateurs ont été sérieusement en danger d'être lynchés.

POUR LES VETEMENTS de pacha, orléans et coutils, adressez-vous Maison:

THIÉRY Aîné et Cie

26 et 28, place du Théâtre

LILLE

18,22—1831

BIBLIOGRAPHIE

La FRANCE COMMERCIALE et INDUSTRIELLE par M. Armand Massip. — Vol. in-8, prix, 3,50. En vente aux bureaux du Génie Civil, à Paris, et chez les principaux libraires de France et de l'Etranger.

Les questions commerciales et industrielles sont suivies en ce moment par le public, avec un immense et juste intérêt. C'est avec ardeur qu'on lit tout ce qui se publie sur ce sujet, et une œuvre de spécialiste touchant cette matière est toujours bien accueillie.

Aussi saura-t-on gré à M. ARMAND MASSIP, que la situation dans une de nos premières maisons de commerce de Paris a mis à même de recueillir d'importants documents, d'avoir eu la bonne pensée de les publier.

L'ouvrage est sans prétention littéraire et ne vise pas à l'enseignement économique théorique.

Ce sont des faits que l'auteur relate; il dit avec des appréciations souvent fort justes ce qu'il sait, ce qu'il a vu, et ce que ses relations avec des commerçants, des industriels, et des représentants dans toutes les parties du monde, lui ont appris.

Nous avons bien relevé dans l'ouvrage quelques passages sujets à controverse. Ainsi nous ne sommes pas tout à fait d'accord avec l'auteur dans ses appréciations sur la filature de laine. Nous remarquons encore que, dans le chapitre consacré au commerce des laines et des tissus de laine, et qui traite en majeure partie de l'industrie de Roubaix, M. Armand Massip néglige de signaler la fabrication des tissus pour ameublement qui, depuis dix ans, a concouru pour une si grande part à la fortune de Roubaix.

Mais, nous rendons volontiers justice aux efforts faits par l'auteur pour participer — comme il le dit dans la préface de son livre — au bien-être et à la grandeur industrielle de la France. Son œuvre est plutôt un travail éminemment documentaire destiné à asseoir les discussions, à les rendre claires et précises, qu'à les terminer avec une autorité de réformateur que M. Massip répudie d'avance avec autant de modestie que de bon sens.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL*)

M. Hérisson sifflé

Paris, 18 juin.

Aucun journal, jusqu'à présent, n'a raconté que M. Hérisson avait été sifflé, dimanche, à Saint-Omer. Voici ce que raconte, à ce sujet, un témoin oculaire et auriculaire.

On devait tirer un feu d'artifice agricole dans la soirée, sur la Grande-Place de la ville, et M. le ministre devait, suivant l'usage royal, donner le signal aux fusées. A dix heures, M. le ministre, retenu au banquet par de beaux discours, n'avait pas encore paru. La foule murmurait; l'artificier, pour faire prendre patience, tirait de temps en temps une chandelle romaine ; mais le public estimait que ce spectacle était insuffisant et, à dix heures et demie, il commença à siffler et à crier qu'on se moquait de lui.

Enfin, à onze heures, la calèche qui amenait l'autorité ministérielle à la mairie parut sur la place. Aussitôt un « hou! hou ! » vigoureux retentit et les sifflets redoublèrent d'intensité. C'est au milieu de ce vacarme que la calèche autoritaire arriva à la porte de l'Hôtel-de-Ville. La foule alors se calma pour admirer les artifices, mais il n'est pas bien sûr qu'aux sifflets de l'impatience ne se soient pas mêlés des sifflets politiques.

France et Maroc

Paris, 18 juin.

Le bruit court à Tanger qu'un grand nombre de propriétaires terriens du Riff, influencés par le chérif d'Ouazzan, ont demandé la protection de la France, et que M. Ordega a réclamé, par télégramme, des instructions à ce sujet à M. Ferry.

D'après l'*Imparcial*, le chérif d'Ouazzan aurait fait des démarches secrètes auprès du cabinet de Madrid pour obtenir qu'il intervînt avec une armée dans les affaires intérieures du Maroc et plaçât ce pays sous le protectorat espagnol. Le chérif aurait même offert à l'Espagne la possession complète de Tanger, Mogador, Laroche et Casa-Blanca.

L'*Imparcial* ajoute que le chérif ne se serait tourné du côté de la France qu'après un refus de l'Espagne de s'associer à une pareille entreprise.

L'incident Judet-Lalou

Paris, 18 juin.

Dans une une lettre que publie ce matin l'*Intransigeant*, M. Judet affirme qu'il n'a pas rompu avec M. Lalou sur une question politique, et que si M. Lalou a brusquement arrêté la polémique engagée, c'est « dans un intérêt personnel bien connu de tous ».

A Chantilly

Paris, 18 juin.

Tous ces jours-ci, il y a eu des réceptions par série à Chantilly. Le duc d'Aumale est complètement rétabli. Avant-hier, il est monté à cheval, et est allé visiter sa splendide faisanderie, dans le parc d'Apremont.

Hier, M. le comte de Moltke, ministre de Danemarck, qui se trouvait parmi les invités, dut quitter Chantilly le soir même, ayant reçu une dépêche lui annonçant la mort de sa mère.

Nouvel évêché en Afrique

Rome, 17 juin.

S. Em. le cardinal Lavigerie a obtenu du Souverain-Pontife la création d'un nouvel évêché en Afrique.

L'éminent archevêque de Tunis se rendra directement de Rome à Paris, pour traiter avec le gouvernement français de la constitution du nouveau siège épiscopal, dont l'influence sera d'un puissant concours pour l'affermissement de la domination française dans cette partie de l'Afrique, où la propagande des missionnaires étrangers peut être à redouter.

La maison de Savoie

Rome, 17 juin.

Depuis quelque temps le Quirinal était dans la joie ; on s'y disait tout bas que la gracieuse reine Marguerite allait donner un nouvel héritier à la couronne d'Italie. La nouvelle, tenue cachée jusqu'à présent, se confirme ; elle sera annoncée officiellement dans un mois. La reine n'a été mère qu'une fois, le prince héréditaire est dans sa quinzième année.

Le Krach en Amérique

New-York, 17 juin.

Le récent krach financier semble, comme dénouement, nous promettre une cause célèbre. Le grand jury qui avait été appelé à se prononcer au sujet des plaintes portées contre divers fonctionnaires de la Banque nationale, a décidé qu'il y avait des raisons suffisantes pour mettre en accusation MM. Eno jeune, Fish et Ward, sous la prévention d'avoir fait un mauvais usage de fonds appartenant à la Banque.

Cette décision a naturellement produit une grande émotion dans les cercles commerciaux.

M. Eno est, en ce moment, au Canada, où il a été arrêté pour une autre affaire.

DERNIÈRE HEURE

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL*)

Dissolution du Sénat belge

Bruxelles, 18 juin.

(*Officiel*). — Le Sénat est dissous. Les élections sénatoriales sont fixées au 8 juillet. Les Chambres seront convoquées pour le 22 juillet.

RENTES et FORTUNE

Tout propriétaire de bons titres cotés, actions ou obligations, peut se faire, d'une manière mathématique et sûre :

40 % DE REVENU

par de simples opérations au comptant, avec ventes à primes.

Ce système, fort connu et depuis longtemps expérimenté dans plusieurs pays, permet de se faire sûrement 2,000 fr. de rentes avec 5,000 fr. de capital (*espèces ou titres*), 4,000 fr. avec 2,500 fr. 500 fr. avec 4,200 fr., etc. — Les fonds sont toujours disponibles. Les bénéfices sont envoyés chaque mois en un mandat-poste.

La Brochure explicative sera envoyée GRATUITEMENT *sur demande affranchie adressée au Directeur de la* BANQUE GÉNÉRALE DE BELGIQUE, 5, Rue du Congrès, Bruxelles.

Adjudications administratives et officielles

Nord. — Le vendredi 20 juin, à 1 h. — Canal de Saint-Quentin. — Travaux à exécuter pour l'agrandissement du bief de Noyelles, 111,536.55. — A valoir, 17,463.45. — Total, 129,000 fr. — Caut. provisoire, 1,400 fr. — Caut. définitif, 3,800 fr.

Les certificats doivent être visés huit jours au moins à l'avance par M. Derôme, ingénieur en chef à Compiègne, rue d'Alger, n° 17.

Les pièces du projet seront communiquées aux entrepreneurs :

1° Dans les bureaux de la préfecture (2e division);

2° Dans les bureaux de M. Devos, ingénieur ordinaire à Cambrai.

Le lundi 30 juin, à 4 h. — Canal de la Deûle. — Etablissement de rivages publics à Dorignies et à Auby, 38,138.74.

Acquisitions de terrains, 7 153.20. — A valoir, 4,398.66. — Total, 50,000. — Caut. provisoire, 800. — Caut. définitif, 1,600.

Les certificats doivent être visés au moins huit jours à l'avance par M. Grason, ingénieur en chef, 2, rue Martin-du-Nord.

Les pièces du projet seront communiquées aux entrepreneurs :

1° Dans les bureaux de la préfecture (2e division);

2° Dans les bureaux de M. Barbet, ingénieur ordinaire, quai d'Alsace, à Douai.

A la sous-préfecture d'Avesnes. — Le vendredi 27 juin à 10 h. — Travaux communaux et de chemins.

Les concurrents pourront prendre connaissance des devis et autres pièces des projets, dans les bureaux de la sous-préfecture.

Nouveaux brevets intéressant l'industrie lainière. — Leclère et Damuzeau père et fils. 158 833 — 30 novembre 1883. — Nouvelle machine laineuse à charuons métalliques ou à chardons végétaux dits laineuse garnisseuse à excentriques pour garnir tous les genres de tissus.

Avocat. — 158.851. — 28 novembre 1883. — Perfectionnements apportés aux métiers de velours façonnés à deux pièces et à une.

Godin. — 158 892. — 30 novembre 1883. — Foulerie par pression sur cylindres foulant en longueur et en largeur et simultanément.

Urbahn et Jennings. — 158-960. — 4 décembre 1883. — Perfectionnements aux tissus et à leurs appareils de fabrication.

Granger et Musset.—158.979.—6 décembre 1883. — Machine à couper le poil des tissus de velours de toutes armures, dite raboteuse ciseleuse Granger et Musset.

Société Pehose, Mermont et Cie. — 158.994. — 5 décembre 1883. — Nouveau mode de montage des lisses métalliques de harnais de métiers à tisser.

Soret. — 159,058. — 10 décembre 1883. — Perfectionnement apporté dans la fabrication des étoffes ordinairement confectionnées avec des laines cardées, par l'introduction de fils peignés.

Catteau-Azebroucq. — 159,095 — 23 novembre 1883. — Tissus ressort cominois.

Sapin, Basacier et Rollin. 159,109. — 8 décembre 1883. — Appareil tireur de fers pour métiers à velours.

Jacquot. — 159,116. — 12 décembre 1883. — Perfectionnements aux métiers à tisser.

Malleval. — 155,320. — 27 novembre 1883. — Certificat d'addition au brevet pris le 5 mai 1883 pour des perfectionnements apportés à tous les métiers à tisser concernant le déroulement de la chaîne et l'enroulement du tissu pendant le tissage.

COMMERCE

INDUSTRIE LAINIÈRE

Le *Jacquard* publie le bulletin lainier suivant :

« Elbeuf, 15 juin 1884.

» La situation du commerce général de la France tend à s'améliorer depuis un mois ; le commerce des tissus, celui de détail particulièrement, a une certaine confiance dans l'avenir par suite de la promesse d'une bonne récolte et de la disparition de tout point noir politique.

» En fabrique, si l'on n'éprouve pas encore les effets d'une reprise, on espère au moins une atténuation prochaine de la longue crise que nous venons de traverser.

» Les ministres du commerce et des postes et télégraphes étaient le samedi 14 courant à Elbeuf; ils ont étudié sur place la création d'un réseau téléphonique reliant notre ville avec le Havre et Paris, et celle d'une vaste école professionnelle drapière, sur le modèle des établissements techniques de Bradford et de Leeds, en Angleterre, ou de Chemnitz et de Crefeld, en Allemagne.

» La fabrication des tissus de laine peignée conserve le bon mouvement des mois précédents, mais la plupart des tissus de Roubaix-Tourcoing et de Reims rencontrent la concurrence de produits allemands de basses qualités qui obligent souvent les producteurs à de lourds sacrifices.

» L'*Echo des Ardennes* publie un tableau indiquant que la fabrique de Sedan occupe actuellement, dans les communes du département, 3,416 tisseurs à la main et qu'il y existe 384 métiers mécaniques. Ce même document constate que le chiffre des ouvriers tisseurs a diminué de 700 depuis un an.

» La fabrique anglaise travaille activement dans toutes ses branches ; quelques articles pour exportation ont un peu boudé pendant une quinzaine, mais la demande est revenue. La place de Leeds a surtout fait de bonnes expéditions.

» Les fabriques de nouveautés extra-fines de l'Ouest de l'Angleterre ont fait une excellente campagne et se préparent pour la suivante.

» En Belgique, les élections ont beaucoup passionné toutes les classes de la société; il en est résulté un certain ralentissement dans les affaires. D'un autre côté, on n'envisage pas sans quelque inquiétude le changement de ministère qui vient de se produire, et beaucoup craignent, sinon une révolution, du moins de nouvelles émeutes.

» On signale, au *Moniteur officiel du commerce*, un fait qui n'est pas sans intérêt pour nos industriels.

» Un certain nombre de commerçants expédient d'Allemagne des marchandises à leurs correspondants de Paris, et ces derniers les envoient à Galatz comme des produits français. Les mêmes commerçants allemands dirigent également sur Galatz des articles français qu'ils présentent comme étant de provenance allemande. »

LAINES

Havre, le 15 juin 1884.

Importations : Buenos-Ayres, 993 balles par *Lucerne* et *Pampa* ; Montevideo, 1,222 b. par *Ville de Rosario* ; Chili, 20 b. par *Arctique*; Pérou, 16 b., par *Ramses*. Total : 2,261 balles.

Débouchés : 271 balles Buenos-Ayres en suint, 1,10 à 2,10 ; 277 b. Buenos-Ayres en suint expédition ; 125 b. Bande-Orientale en suint, 2 à 2,37 1/4 ; 39 b. Montevideo en suint, 1,72 1/2 à 2,35 ; 304 b. Chili en suint, 1,22 1/2 à 1,55 ; 13 b. Pérou en suint. Total : 1.017 b.

Stock au 15 juin 1884 : 5,593 b. Buenos Ayres ; 4 563 b. Montevideo. Total : 10,161 b. Plata. 87 balles Chili; 16 b. Pérou ; 4 b. Rio-Janeiro ; 353 b. Russie. Ensemble : 10.621 balles.

Importations de la quinzaine : 2.769 balles.

Débouchés de la quinzaine : Ventes 761 b. — Expéditions directes 277 b. — Total : 1,037 balles.

Stock ce jour : 10.621 balles, dont 10,161 balles Plata, contre 7,038 balles, dont 5,108 b. Plata, à pareille époque 1883.

En Plata nous n'avons encore à signaler pour cette quinzaine que des affaires peu importantes aux cours antérieurs — Les Chili ont eu le placement de 304 balles à des prix établissant une baisse sur les affaire précédemment traitées de 5 à 10 centimes pour courantes à bonnes et un peu plus pour secondaires.

Peaux de mouton. — Importations : 97 balles Pérou. — Expéditions : 264 ballots cuirots Buenos-Ayres salés verts. — Stock : 5 balles Plata, 157 balles Pérou et 280 ballots cuirots Buenos-Ayres salés verts.

Bérés, 13 juin.

Aujourd'hui avait lieu notre unique foire à la laine : env. 20.000 k. de laine-mère en suint étaient à la vente; le tout s'est vendu, mais à des prix qui ne sont pas rémunérateurs pour les fermiers. Les plus belles qualités n'ont pas dépassé 60 c. le demi kilo, et encore c'est la minime partie qui a été vendue à ce prix. Le grand cours pour la bonne marchandise ordinaire était de 50 à 55 c. ; quelques lots défectueux se sont traités depuis 40 à 45 c. le demi kilo.

Nemours, 14 juin.

Les laines se vendent dans les prix de fr. 1 20 à 1.80 le kilo.

COTONS

Le Havre, 16 juin.

Marché calme Ventes 1,100 balles On cote disponible et courant fr. 73 75, s/juillet fr. 73 75, s/août fr. 74 75, s/sept. fr. 75 75, sur octobre fr. 76 .., s/nov. fr. 75 .., s/déc. fr. 74 50, s/janv. fr. 74 75, s/févr. fr. 75 .., s/mars fr. 75 25, s/avril fr. 75 75 les 50 kil.

Le Havre, 18 juin

Ventes : 450 balles. Marché sensible.

Liverpool, 18 juin.

Ventes : 7,000 balles Marché languissant

New-York, 18 juin

Middling Upland, 11 1/2

Recettes aux Etats-Unis : 2,100 balles. Inchangé.

Cotes en cents du Middling, classe américaine : à New-Orléans, 11 5/8 Savannah, 11 5/0.

TISSUS ET FILÉS

Manchester, 16 juin.

Marché calme. Les ordres d'achats en tissus sont rares et les cotations de la semaine précédente sont faiblement soutenues. Il ne règne également pas beaucoup de demande pour filés, les acheteurs n'opèrent que pour leurs strictes besoins et comme les stocks augmentent, les prix sont généralement en tendance plus faible.

BOURSE COMMERCIALE DE PARIS

du mercredi 18 juin 1884

Huile de colza.	Cours précéd.	Cours du jour
Courant	67 75	67 75
Juillet	68 —	67 75
Juillet-août	68 75	68 —
4 derniers	70 25	70 —
Huile de lin		
Courant	50 50	50 50
Juillet	50 75	50 75
Juillet-août	51 25	51 25
4 derniers	53 25	53 25
Spiritueux. — Tendance calme.		
Courant	45 75	45 50
Juillet	45 25	45 —
Juillet-août	45 25	45 25
4 derniers	45 75	45 75
Stocks : 15,825.		
Farines. — 9 marques. — Tendance calme.		
Courant	47 50	47 30
Juillet	48 10	47 50
Juillet-août	48 50	48 30
4 derniers	49 50	49 25
Marque Corbeil	52 —	52 —
Circulation : 5,600		
Blés. — Tendance calme.		
Courant	22 30	22 40
Juillet	22 50	22 90
Juillet-août	23 10	23 25
4 derniers	23 75	23 50
Seigles. — Tendance calme.		
Courant	16 25	16 25
Juillet	16 25	16 25
Juillet-août	16 25	16 50
4 derniers	17 —	17 —
Temps : Beau.		

MARCHÉS DE PARIS

PARIS, 17 juin

Colza. — Les prix sont sans variation, avec peu d'affaires.

Le courant du mois, demandé à 67 50, est tenu à 68 fr.

Juillet reste coté de 67 75 à 68 fr.

On fait du juillet-août à 68 25.

Les 4 derniers mois ont acheteurs à 70 fr. avec vendeurs à 70 50.

Les 4 premiers mois restent nominaux de 71 25 à 71 75.

Cote établie à 12 h. 1/2 :

Disponible	67 50	68 ..	Juillet-août	68 25	.. ..
Juin	67 50	68 ..	4 derniers	70 —	70 50
Juillet	67 75	68 —	4 premiers	71 25	71 75

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 2 0/0).

Lins. — Prix mieux tenus.

Disponible	50 25	50 50	Juillet-août	51 ..	51 50
Juin	50 25	50 50	4 derniers	53 ..	53 50
Juillet	51 50	51 ..	4 premiers	53 50	53 75

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 1 0/0)

Pétroles.—Cours aux 100 kilos.—Disp 49 .. à 50 — Livrable 49 .. à 50 .. — Essences de 700 à 710e, disp. 52 .. à 53.. — Idem livrable, 52 .. à 53 .. — On cote au détail, à l'hect. : Pétrole raffiné, disponible 40 à Livrable, 40 .. à ...

Luciline prise à Paris, et à Rouen.

Disponible	41 .. ..
Livrable	41 .. ..
Essence lavée disponible	39 .. ..
» livrable	39 .. ..

MARCHES DE LILLE

18 juin	HUILES l'hectolitre		GRAINES l'hectolitre		TOURT les 100 kil
	Cours du jr	O. pr.			
Colza	.. ..	68	26 ..		20 .. 20 50
Epurée.	.. ..	74			.. ..
Œillette b g	.. ..		25	29	18 .. ..
Lin de pays.	.. ..	53 50	20	23	24 75 25 .
Lin étranger	.. ..	51 ..	19	22	22 50 23 50
Chanvre .	..		15	17	17 .. ..
Cameline			16	18	17 .. 18

Marché d'Orchies du 16